*« Les Peintres à l’Epine »*

**Compte-rendu de l’assemblée générale**

**du 4 novembre 2023**

L’assemblée générale débute à 18h15, une fois le quorum atteint : 24 participants présents, 2 pouvoirs reçus, sur 50 adhérents en 2023.

L’ordre du jour est présenté par les membres du bureau et discuté par les membres de l’association.

* ***Bilan moral***
  + ***La soirée du 22 avril 2023***

Cette soirée traditionnelle dans la vie de l’association permet de présenter un concert et un repas à un public constitué des membres de l’association mais ouvert à un public plus large. Cette année le concert était animé par Patricia Allier et Roland Muret. Plus de 60 personnes ont participé à cette manifestation.

* + ***La semaine des Peintres 2023***

Cette semaine constitue le cœur de l’activité de notre association. Elle est devenue une manifestation reconnue et s’étend donc sur une semaine.

* Le **vernissage** des œuvres des artistes invités, Angelo Vanelli peintre et Pierre Laurent sculpteur, le samedi 15 juillet, a rassemblé environ 80 personnes.
* Les bénévoles de l’association ont ouvert la chapelle pendant la semaine pour accueillir un public intéressé.
* Le **concert de musique classique** proposé par l’une des exposantes du dimanche, Catherine Dezafit violoniste, qui a eu lieu le lundi soir 17 juillet, a été apprécié par les personnes présentes.
* Le **stage des enfants** s’est déroulé pendant la semaine du lundi 17 au vendredi 21 juillet. Il a rassemblé 9 enfants, de 6 à 17 ans. Le stage était animé par Emile Roulet avec une technique originale, gravure sur tetrapack, qui initie l’art de la gravure tout en valorisant des déchets (les boites tétrapack). Le retour des parents et des enfants est positif.
* La **Journée des Peintres** a permis l’exposition de 42 artistes dans les rues. La fréquentation de la chapelle a été comptabilisée par l’un des deux artistes : elle a dépassé 500 personnes ce qui permet de penser qu’un nombre encore plus important a fréquenté les rues pendant la journée. Cette journée a été animée dans les rues par le groupe musical « Les Semelles du Vent ». Comme le concert du soir, cette animation a été appréciée par tous les membres du CA. Plus de 150 repas ont été distribués.
  + ***Bilan de l’exposition de C. Erard***

Comme cela avait été envisagé lors d’un CA, la chapelle a accueilli une autre artiste. Du 26 août au 9 septembre, Christiane Erard a exposé ses œuvres, sculptures et peintures. Cette exposition a été fructueuse : elle a connu une fréquentation notable attirant des visiteurs de secteurs éloignés dans ou hors des Hautes-Alpes. Cette exposition joue aussi sur l’attractivité du village de l’Epine.

* + ***Bilan des activités du secrétariat***

La secrétaire présente le bilan détaillé de ses activités variées. La rédaction des éléments accompagnant la vie de l’association, notamment la convocation des conseils d’administration et de l’assemblée générale ne constitue qu’une petite part de l’activité dans laquelle dominent la préparation de la semaine des peintres et le stage des enfants et la mise à jour de tous les documents.

**Après** **approbation par un vote à l’unanimité, le bilan moral est adopté.**

* ***Bilan comptable***

Le bilan comptable est présenté par la trésorière. Le tableau est joint en annexe. Il est fait état d’un déficit qui est discuté par les membres de l’association pour lesquels les frais de repas et d’animation des manifestations méritent sans doute un ré-examen et nécessite une revalorisation des différents points qui n’ont pas été augmentés depuis de nombreuses années (adhésion à l’Association, droit d’inscription des artistes,…), en dépit de l’augmentation globale des prix.

**Après approbation par un vote à l’unanimité, le bilan comptable est adopté.**

* ***Projets pour 2024***

* + La soirée-repas traditionnelle organisée ne peut avoir lieu en avril en raison de l’organisation de l’importante manifestation communale dans la semaine du 8 mai pendant laquelle le village de l’Epine va accueillir le Trimelage (accueil de villageois et des élus de deux villages portant le même nom, L’Epine en Champagne et L’Epine en Vendée). Beaucoup de membres de l’association seront accaparés par ce Trimelage. Cependant, des membres de l’association préfèrent que soit maintenue l’organisation **d’une soirée-repas** au printemps. Il reste à trouver une date éloignée de celle du Trimelage : en mars ? La décision de sa mise en œuvre sera prise en conseil d’administration.
  + La date de la **journée des peintres est fixée au dimanche 21 juillet**. Le **vernissage de l’exposition de** **deux artistes invités est donc fixé au samedi 13 juillet**. **Le stage enfant au lieu** pendant la semaine **du lundi 15 au vendredi 19 juillet**. Un **concert de musique classique** est organisé le **vendredi 19** **juillet** en soirée. L’assemblée générale approuve l’ensemble de ces décisions.

* + Le bureau, par l’intermédiaire du président, présente la **proposition du Parc Naturel Régional des** **Baronnies provençales**. Il s’agit de répondre à un référentiel d’évaluation de la manifestation afin de bénéficier d’une labellisation et rendre la manifestation « vertueuse et écoresponsable ». Le but est de suivre un cahier des charges qui répondent à la charte du Parc, favorise la découverte du territoire, valorise les productions locales. A l’issue en fonction des notes obtenues, le Parc prête un matériel et peut mettre à disposition un agent du Parc. Les membres du bureau expliquent que notre association ne devrait pas avoir de mal à entrer dans les critères parce que bien des critères sont remplis, notamment dans la valorisation des ressources du territoire et sa mise en valeur. Les membres de l’association sont favorables et approuvent la démarche.
  + La secrétaire pose la question de la **vente du stock des affiches** depuis les origines de l’association. Il est décidé de constituer des lots permettant de vendre ces affiches à des prix attractifs. Une autre proposition consistant à se servir des anciennes affiches pour des collages par les enfants sera examinée en Conseil d’Administration, ainsi que d’autres propositions, pour une mise en œuvre éventuelle.
  + Le président propose un tableau et un **agenda** permettant **d’organiser le partage de l’animation des** **activités liées à la semaine des Peintres en juillet**. Cette manifestation, complexe, nécessite que des coordinateurs suivent la bonne marche des 9 activités définies tout en déléguant à des membres et en rendant compte au conseil d’administration et au bureau. Les documents sont en annexe.
  + La trésorière présente **le projet de budget pour l’année 2023-2024**. Avec le bureau elle propose que le montant de l’adhésion à l’Association qui n’avait pas augmenté depuis plusieurs années passe de 5 à 10 euros. Le vote des membres est favorable à l’unanimité moins une abstention. De même, dans la même logique, il est proposé de passer de 15 à 20 euros le montant de l’inscription des artistes exposant dans la rue. Les propositions sont adoptées à l’unanimité.
* ***Renouvellement du conseil d’administration et du bureau*** 
  + Le renouvellement du conseil d’administration s’effectue statutairement par tiers : Noëlle ARCE-MENSO, Lucile LOUIS-PALLUEL, Marie LOMBARD et Jean ARCE-MENSO dont le mandat arrive en renouvellement se représentent. Corinne JULIENNE ne se représente pas : Régine BASSET propose sa candidature. Kléber RIPERT ne se représente pas : Marie-Christine MALLEN propose sa candidature. Patricia MINGOT démissionne : Lise BESSIERE se présente. Les trois candidats sont élus au conseil d’administration à l’unanimité. Ensuite le Bureau, dans sa composition actuelle, est reconduit par le nouveau Conseil d’administration. Il comprend : Christine da BOA VISTA et Patrick GERMAIN, secrétaire et secrétaire-adjoint, Noëlle ARCE-MENSO et Pierre CHAUVET, trésorière et trésorier adjoint, Jean ARCE-MENSO et Roger LOUIS-PALLUEL, vice-présidents, Pierre PECH, président.

L’AG est close à 19H et est suivie par un pot/repas de l’amitié.